Edito

1

Edito . Y.Briens

Maire

Actualités

2

La TNT à Quintin

Vie municipale

2-4

Résultats des élections régionales Police municipale

Chronique

4

Phil à la plume

Festivités

5-6

La fête des voisins Le carnaval 2010

Solidarité

6-7

Repas du CCAS Trans'com

Vie économique

R

Salon de coiffure Nouvel Hair

Zoom

R

Départ en retraite de Josiane Toullic

Départ en retraite au Centre de Secours

Agenda

Passage à la TNT



Vendredi 28 mai Fête des voisins Dimanche 30 mai Fête du sport en famille à la MJC Mardi 8 juin **B** ien sûr, il y a eu la neige, le verglas, une montée rapide des eaux ; cet hiver 2009-2010 restera certainement dans nos mémoires mais d'autres manifestations climatiques en France ou dans le monde nous obligent à relativiser ce que nous avons vécu. Si nous voulons laisser en héritage à nos enfants une planète en état, c'est dès à présent que nous devons nous

montrer des citoyens respectueux. Le développement durable n'est pas un vain mot, c'est au quotidien que nous devons le mettre en œuvre, dans la gestion de nos déchets, dans nos habitudes de déplacement...

Au niveau de la ville, des efforts vont également être faits dans notre façon de gérer nos espaces verts, dans la mise en place d'un plan de désherbage plus ambitieux. Il n'y a pas une solution unique mais des solutions alternatives qui demandent à être testées, cela sera mis en place progressivement. Cela va nous obliger les uns les autres à poser un regard

différent sur notre environnement proche. Il ne s'agit pas pour nous de faire des économies à tout prix, mais tout en respectant notre budget, agir autrement, de façon plus respectueuse.

Le printemps est de retour, et les activités sportives et culturelles battent leur plein. Un exemple, le week-end du 19-20 mars, toutes nos salles de sports ou de spectacles étaient occupées (championnat de Bretagne de boxe française à la salle des fêtes, une opérette à la MJC, un match de rugby au terrain du Vau de Gouët, une journée complète de basket à la salle du Vau de Gouët, matchs de rink-hockey et de kin-ball salle Guy Bazin, concert à la Basilique, journée portes ouvertes au LP. Tant de manifestations qui montrent la vitalité de notre cité. Je me suis senti fier d'être Quintinais et j'ai envie que cela se sache davantage, qu'à Quintin non seulement il y fait bon vivre mais en plus Quintin bouge, Quintin attire des sportifs et des artistes largement au-delà de notre territoire de vie. Alors n'hésitez plus, certains week-ends plutôt que de rester chez vous, allez encourager nos différents clubs, venez applaudir les spectacles proposés, osez la rencontre.

Un petit mot pour finir, une pensée émue suite au décès de notre jeune sénatrice Jacqueline CHEVE. Je la connaissais peu, mais j'aimais chez elle son engagement tant associatif, politique, qu'humaniste. Elle s'est battue jusqu'au bout pour améliorer le monde dans lequel nous vivons. C'est pour moi un exemple à suivre, mettre en acte les valeurs auxquelles je crois et croire en l'autre.

Annonces

Vous êtes une association ?
Vous avez besoin de communiquer ?

Envoyez votre annonce en mairie par courriel à mairie@quintin.fr ou courrier postal pour qu'elle paraisse dans "Le Quintinais" et également sur le site de la ville.

avant le 15 du mois pour le mois suivant.

Vous êtes commerçant à Quintin et vous voulez figurer sur le site Internet de la ville ? Contactez Johan à L'espace multimédia ou par courriel à infos@quintin.fr

Contacts

Téléphone 02 96 74 84 01

Fax

02 96 74 06 53

Mail

mairie@quintin.fr

Site Internet

www.quintin.fr

Bulletin d'informations municipales

Place de la Mairie

22800 - QUINTIN

0296748401

Directeur de publication : Yves Briens.

Directeur adjoint :

Michel Carluec.

Secrétaire d'édition :

Béatrice Pérennès.

Conception maquette:

Johan Ruellan sur Scribus,

Rédaction:

Municipalité de Quintin

Crédit photos :

Service communication

Imprimerie:

Imprimerie Quintinaise.

Tirages:

1600 exemplaires

Dépôt légal :

Avril 2010.

Nous remercions le comité de rédaction qui a collaboré à ce numéro ainsi que l'équipe municipale et les différents services.

Actualités

La TNT à Quintin

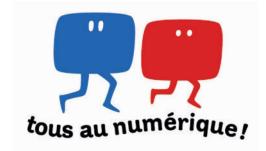
M. Carluec

Adjoint à la communication

e 8 juin 2010 : La Bretagne, 4ème région à passer au Tout Numérique. Il est temps de s'y préparer!

Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion traditionnelle analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir le 8 juin.

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper!



Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, ces foyers doivent adapter leur installation. Inutile de changer de téléviseur: tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur. Si vous possédez un téléviseur acheté récemment (2008), l'adaptateur est inutile.

Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur http://www.tousaunumerique.fr/informations_pratiqu es_localisees.php ou disponible auprès du centre d'appel* de « tous au numérique ».

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, avant d'entreprendre des achats contactez votre syndic ou gestionnaire.

Si vous habitez une maison individuelle, dans de rares cas vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne. Consultez un antenniste agréé.

Des aides financières et techniques

L'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource : une aide de 25 € maximum

pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus, ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel ou en mairie, pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*

La TNT à Quintin

Vous le savez peut-être, Quintin a un ré-émetteur implanté sur le château d'eau de CARDRY qui diffuse les chaînes analogiques depuis de nombreuses années. Lui aussi est concerné par la mutation du tout numérique. Et déjà, depuis le 31 juillet 2009 il émet également des signaux TNT. Mais comme dans le reste de la Bretagne, ces signaux ne sont pas émis à leur pleine puissance. Aussi, dans certaines zones de Quintin, pour l'instant, on reçoit mal la TNT.

Mais rassurons-nous, les ingénieurs du CSA nous affirment que le 8 juin 2010, lors de la bascule, nous bénéficierons aussi de la pleine puissance et des quartiers qualifiés aujourd'hui de zones d'ombre, se retrouveront en pleine lumière cathodique (si l'on peut dire puisque de nombreux foyers ne sont déjà plus équipés de ces antiques hublots diffusant un fascinant halo bleuté mais ont fait la bascule technologique vers l'écran plat LCD ou plasma... nous sommes au XXI° siècle, que diable!)

Pour assister les personnes les plus en difficulté, les personnes âgées, celles à mobilité réduite, la Ville organise dès le début du mois de mars 2010, en collaboration avec France Télévision Numérique, une formation auprès des professionnels des associations d'aide à la personne, du foyer logement et des personnels de mairie afin qu'elles puissent être des relais dans l'information et une assistance auprès de celles et ceux pour qui ce passage risque d'être une source d'inquiétude.

Et puis en collaboration avec la MJC, lors des vacances de printemps, une formation sera proposée aux jeunes Quintinais qui désireraient rejoindre le groupe des bénévoles France Télé Numérique afin de se mettre à la disposition des personnes qui auraient des difficultés à paramétrer leur adaptateur.

Enfin, un camion d'Information Mobile passera sur le marché de Quintin, le 18 mai 2010, et les guides répondront à vos questions. Le site Internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel* ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h complètent le dispositif d'information.

Vie municipale

Résultats des élections régionales 2010

• M. Carluec

Adjoint à la démocratie

Voici le tableau des résultats pour notre commune aux élections régionales.

Nous pouvons constater une forte abstention au premier tour qui a un peu diminué au second tour. Cependant, nous pouvons nous réjouir de constater que les citoyens quintinais ont été plus participatifs que la moyenne régionale.



1er tour	Bureau n°1	Bureau n°2	Quintin	%
Inscrits	1022	1022	2044	
Abstentions	514	464	978	47,85%
Votants	508	558	1066	52,15%
Exprimés	487	532	1019	49,85%

Région	%
2 332 929	
1 193 911	51,18%
1 139 018	48,82%
1 098 554	47,09%

2 nd tour	Bureau n°1	Bureau n°2	Quintin	%
Inscrits	1022	1022	2044	
Abstentions	448	439	887	43,40%
Votants	574	583	1157	56,60%
Exprimés	558	558	1116	54,60%

Région	%
2 333 055	
1 090 068	46,72%
1 242 987	53,28%
1 194 089	51,18%

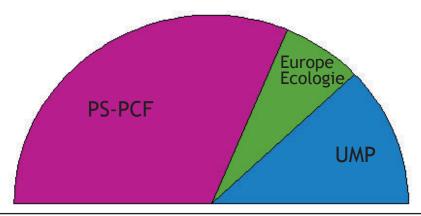
1 ^{er} tour	Bureau n°1	Bureau n°2	Quintin	%
M Guy HASCOET (Europe Ecologie)	62	48	110	10,79%
Mme Valérie HAMON (Lutte Ouvrière)	5	9	14	1,37%
M Gérard PERRON (Front de Gauche)	12	20	32	3,14%
M Christian TROADEC (Régionaliste)	14	16	30	2,94%
Mme Laurence DE BOUARD (NPA)	17	9	26	2,55%
Mme Bernadette MALGORN (UMP)	151	116	267	26,20%
M Bruno JONCOUR (Modem)	60	64	124	12,17%
M Charles LAOT (Liste agricole)	7	5	12	1,18%
M Jean-Yves LE DRIAN (PS-PCF)	140	213	353	34,64%
M Alexandre NOURY (Régionaliste)	5	5	10	0,98%
M Jean-Paul William FELIX (FN)	14	27	41	4,02%

Région	%
134 112	12,21%
16 129	1,47%
38 559	3,51%
47 108	4,29%
27 401	2,49%
260 645	23,73%
58 841	5,36%
29 029	2,64%
408 554	37,19%
10 306	0,94%
67 870	6,18%

2 nd tour	Bureau n°1	Bureau n°2	Quintin	%
M Guy HASCOET (Europe Ecologie)	90	87	177	15,86%
M Jean-Yves LE DRIAN (PS-PCF)	238	168	406	36,38%
Mme Bernadette MALGORN (UMP)	230	303	533	47,76%

Région	%
207 435	17,37%
600 260	50,27%
386 394	32,36%

Liste	Nombre de sièges
Jean-Yves LE DRIAN	52
Guy HASCOET	11
Bernadette MALGORN	20



RESPECT DES PIETONS

Soyez tous vigilants vis-à-vis des piétons sur la voie publique et plus particulièrement à hauteur des passages qui leur sont réservés.

Votre devoir de conducteur est de leur céder le passage.

Outre le fait que cette infraction est punie d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire et de 135 euros d'amende, les conséquences d'un accident sont bien plus préjudiciables. Prenons tous cette bonne habitude.

VENTE D'UN VEHICULE

Lorsque vous vendez votre véhicule (voiture, moto, scooter...) quel que soit l'acheteur, pensez à envoyer le plus rapidement possible un exemplaire du Certificat de Vente à la Préfecture du département désigné sur la carte grise, ceci dans le but de vous « déresponsabiliser » de votre véhicule. Trop de vendeurs n'effectuent pas cette démarche et se voient recevoir des mois, des années plus tard, des avis de contraventions ne les concernant pas !!

A FAIRE...

N'oubliez pas de renouveler la vignette d'assurance sur le pare-brise de vos véhicules et de signer le volet de l'assurance qui doit être présent dans vos véhicules.

DECLARATION DE TRAVAUX

En matière d'urbanisme, toutes créations ou modifications envisagées sur la commune doivent obligatoirement

faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en Mairie, quelle que soit la nature de ceux-ci (fenêtres, vélux, clôtures, abris de jardin...) De plus, si votre propriété se situe dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, un dossier sera transmis à la Mission Territoriale (DDE) de Quintin et au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

La réalisation des travaux ne pourra débuter qu'après l'accord de ces services.

Toute réalisation débutée ou achevée sans ces autorisations pourra faire l'objet d'une procédure obligeant les propriétaires à rétablir les lieux à l'état initial.

FEU DES DECHETS VERTS DANS LE JARDIN

De façon générale, au titre du Code Forestier (articles L.322-1, R.322-1 et R.322-3), il est interdit de faire un feu à moins de 200 mètres d'une forêt, d'un bois ou d'une lande afin de les protéger contre les incendies du 1er mars au 30 septembre.

Par ailleurs, tous les déchets végétaux produits par l'entretien du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles d'arbres et d'arbustes...), sont considérés comme des déchets ménagers. Le Code de l'Environnement prévoit que les déchets végétaux ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre et ce quelque soit la période de l'année. Le

Règlement Sanitaire Départemental précise également cette interdiction dans son article 84.



Cette interdiction est justifiée par la gêne occasionnée par les fumées, les odeurs, et la pollution de l'air produite par la combustion de déchets végétaux humides : composés organiques volatils, poussières et particules très fines, oxydes d'azote...

Enfin, pour vous débarrasser de ces végétaux, une déchetterie est à votre disposition, à quelques centaines de mètres depuis Quintin en direction de Corlay.

Chronique Phil à la plume

P.Nonet

Conseiller délégué à la jeunesse

De la liberté d'expression et du respect d'autrui

Le mois dernier, j'écrivais dans ma chronique que l'opposition jouait son rôle avec mesure. Chacun d'entre vous se doute bien que je n'avais pas pris connaissance du « texte » qui devait accompagner le mien sur la même page du Quintinais. Celui-ci démentait avec véhémence les propos que je tenais avec visiblement beaucoup de naïveté. Il est tout à fait normal que l'opposition puisse s'exprimer dans un organe d'informations municipales et la tribune libre leur

demeurera ouverte tout au long de notre mandat. C'est la liberté d'expression, socle fondamental de toute société démocratique. Mais le droit à la liberté, comme tout autre droit, exige en retour un certain nombre de devoirs. Le plus important d'entre eux me semble être le respect dû à autrui. Or, cet article est jalonné d'allusions et de sous-entendus irrespectueux pour notre groupe. Ici point de hauteur de vue ni d'apport intéressant au débat d'idées. L'auteur ou les auteurs semblent ne pas percevoir l'essentiel de la beauté d'écrire. Humoristique, poétique, argumentatif, quelque soit son genre le texte a une âme et la plume, comme tout outil, se doit d'être maniée avec précaution. Chaque citoyen peut relire les articles émanant de notre groupe depuis notre élection et jugera : aucune atteinte à l'intégrité morale, ni de l'équipe précédente, ni de la minorité actuelle. Il est des écrits qui n'honorent ni ne grandissent ceux qui les produisent. Je crois malheureusement que « de l'art du paradoxe et de l'inertie » fait partie de ceux-ci.



Festivites

Quintin, partenaire de la Fête des Voisins

ette année encore, la Ville de Quintin s'associe à la Fête Internationale des Voisins qui aura lieu le vendredi 28 mai 2010. L'année dernière, ce fut une réussite: sept quartiers étaient de la fête, et on espère que cette initiative va s'amplifier. Alors, n'hésitez pas, parlez-en à vos voisins et venez récupérer le kit de communication en mairie au plus vite.

Le but:

Favoriser le lien social entre voisins pour contribuer au bien-être de chacun et à la qualité de vie dans les différents quartiers de la ville. Donner rendez-vous, au moins une fois par année, à ses voisins afin d'avoir une autre idée de la vie de son immeuble, de son quartier et de ses relations avec ceux qui l'habitent.

M. Carluec

Adjoint à la citoyenneté

Les acteurs :

Vous, vos voisins...

La Ville de Quintin joue le rôle de promoteur de la fête et de coordinateur des différents quartiers.

Le principe :

Se retrouver autour d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution sous forme de boissons ou grignotages. Dans un esprit de simplicité, de convivialité, de solidarité. La fête se déroulera de 18h à 22h (horaires indicatifs).

Les lieux:

Dans la cour ou le hall de votre immeuble, dans votre jardin, dans votre appartement, dans votre maison...

Vendredi 28 mai 2010 10 conseils pour une fête réussie

Ville de Quintin la fête doisins reneral 28 mai 2010 ANS

1- Utilisez le kit de communication de la Fête des Voisins

Récupérez les affiches, invitations, ballons et T-shirts auprès de la mairie. Vous pouvez aussi les télécharger sur www.immeublesenfete.com pour les personnaliser avec l'heure et le lieu de la fête. Il ne vous reste plus qu'à les distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins!

2- Parlez-en à vos voisins

Le meilleur moyen pour faire venir du monde à la Fête des Voisins c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Privilégiez la concertation et la préparation en commun.

3- Trouvez le bon lieu pour la fête

De préférence, installez la fête dans les parties communes de votre immeuble ou de votre lotissement.

Si vous n'avez aucun lieu disponible, il est possible de le mettre en place sur le trottoir en ayant préalablement demandé l'autorisation en mairie. Pensez à prévoir des solutions de replis en cas de mauvais temps.

4- Installation du buffet

Pensez au matériel pour installer le buffet (tréteaux, planches) et aux sièges, notamment pour les personnes âgées. La mairie peut prêter du matériel ce jour là. Il suffit d'en faire la demande lors du retrait du kit de communication.

5- Les boissons et l'alimentation

Prévoyez des boissons, de quoi grignoter : gâteaux apéritifs, légumes crus, charcuteries, amuse-gueule, etc. Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet : spécialités exotiques et régionales, recettes familiales...

6- N'oubliez pas les enfants

Les enfants sont toujours heureux de participer, c'est aussi leur Fête. Ne les oubliez pas dans l'organisation, pourquoi ne pas les faire participer à la préparation ? Ils pourraient vous surprendre. N'hésitez pas à prévoir : bonbons, ballons, jeux et animations.

7- Faites connaissance entre voisins

Le but est de mieux connaître ses voisins, présentez-vous mutuellement, allez chercher ceux qui restent à l'écart...

8- Organisez, animez la Fête des Voisins

Vous pouvez former un « comité d'organisation », faire une réunion préparatoire. Le jour J, répartissez-vous les tâches et mettez les T-shirts Fête des Voisins.

9- Soignez l'ambiance

N'oubliez pas la décoration (ballons Fête des Voisins) et à la musique ; attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête.

10- La Fête des Voisins, c'est toute l'année!

La Fête des Voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre ensemble. N'attendez pas un an pour vous revoir! Découvrez les bons côtés d'être à côté avec le programme www.voisinssolidaires.fr





e mardi 13 février, jour du mardigras, près de 220 enfants ont répondu à l'invitation que le Comité des Fêtes avait lancée en partenariat, cette année, avec l'accueil de loisirs sans hébergement de la MJC. Rassemblés sur le perron de la mairie, encadrés par les



membres du comité des fêtes, ils ont défilé dans les rues de Quintin avant de se rendre à la salle des fêtes où un goûter les attendait.

Pour l'occasion, la salle avait été décorée le matin sur le thème de



l'Amérique du sud par les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Le Comité des Fêtes prépare maintenant le concours de pêche et le vide grenier du 1er mai qui se déroulera à la vallée.

Solidarité

Repas du CCAS

omme chaque année, les seniors de la commune ont été conviés à partager le repas des anciens. Un très grand nombre était présent le dimanche 31 janvier à la salle des fêtes.

Ceux-ci entouraient les doyens: Mr Raymond ROLLET et Mme Marie-Thérèse HERPOUX affichant avec le sourire leur 96 et 95 printemps.



De g. à d. : Marc Le fur, Marie-Thérèse Herpoux, Yves Briens, Fabienne Macadré.

Cette sympathique manifestation a été accompagnée par l'agréable

F. Macadre

participation de Danse Bro.

Vous pourrez retrouver les différentes photos sur le site de la ville.

Cette année le CCAS a apporté quelques changements à l'organisation de ce repas.

Habituellement le cuisinier de l'hôpital local préparait le repas, mais il devenait compliqué pour l'hôpital de mettre du personnel à disposition et nous l'avons très bien compris.

Nous avons donc fait appel à un restaurateur local, ce fut cette année le restaurant de la Vallée.

Nous avons proposé aux membres de la Croix Rouge de continuer à assurer le service comme auparavant.

Ils ont préféré que ce service soit transféré également au restaurateur. Nous les remercions pour leur bénévolat toutes ces dernières années.

Lors d'un conseil du CCAS, il a été proposé de demander une participation de 5€ à chaque participant au titre de Adjointe aux affaires sociales

la solidarité communale. Cette décision a été votée majoritairement par les



L'assistance

membres du CCAS.

Le 12 janvier dernier s'est produit une des plus grandes catastrophes de notre siècle dans la République d'Haïti.

Le CCAS a souhaité participer à l'effort de solidarité pour ce pays en affectant la recette de la participation de ce repas à l'association l'île aux enfants d'haïti.

Le siège se trouve à St-Brieuc et

Un défibrillateur pour le foyer logement



Un défibrillateur a été remis à Mr CABUT, directeur du Foyer Logement, par la municipalité quintinaise, à l'occasion d'une réunion du CCAS.

Debout : Dominique Cabut, Fabienne Macadré, Rémy Pleven Assise : Irène Treussard, Patricia Le Moël.



Trans'com

• F. Macadre

Adjointe aux affaires sociales

Trans'com: 6 jours par semaine

Le service de transport à la demande élargit ses horaires. Du lundi au samedi 8h30-12h30 / 13h00-19h00.

Qu'est ce que Trans'com?

Trans'com est un service public de transport de personnes qui s'adresse aux habitants de Quintin Communauté, Centre Armor Puissance 4 et de la Communauté de communes du Pays de Moncontour.

Concrètement?

Pour 2€ seulement par trajet, Trans'com vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez dans les communes du territoire. Le Taxi vous ramène à votre domicile à l'heure convenue lors de votre réservation.

Le transport est assuré en partenariat

avec les compagnies de taxis locales et la Centrale de Mobilité Tibus du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Comment ça marche?

Appelez le 0 810 22 22 22 (Prix d'un appel local).

Au plus tard à midi, la veille de votre déplacement et une hôtesse organise votre déplacement.

Et Ti'bus?

Avec le ticket à 2€, vous pouvez bénéficier d'un trajet en taxi et un trajet avec Ti'bus (réseau de transport du Conseil Général) pour vous rendre partout dans le département. Le ticket est valable pour les deux modes de transport dans la même journée. Le taxi vous amène à l'arrêt Ti'bus le plus proche de chez vous.

Qui finance le service ?

Le service est financé par la participation forfaitaire des voyageurs. La différence est prise en charge par le programme Leader, le Conseil Général et les Communautés de communes. Pour les trois prochaines années l'extension du service à 6 jours par semaine est prise en charge par Leader à hauteur de 80% (117 000 euros).



Vous avez un projet!

La MSA peut vous aider À le réaliser

"MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL"

Vous avez moins de 22 ans

Vous vivez en milieu rural

PROJETS JEUNES

Déposez votre candidature

avant le 15 mai

Vous souhaitez dynamiser votre territoire

+d'infos:

www.msa-armorique.fr

Contacts au 02 96 40 10 41

La MSA vous accompagne dans votre démarche

et vous apporte:

Un soutien technique

Monter une asso, réaliser les démarches, trouver d'autres financements, etc.

Un financement de 500 à 2000 €

Un jury examine tous les dossiers et prime les actions les plus innovantes donnant priorité inter générations et à l'animation d'un territoire.



La MSA soutient les jeunes dans leur démarche depuis plus de 10 ans.

Vie économique

Salon de Coiffure Nouvel Hair

près y avoir travaillé, dans les années 2000, c'est Catherine Le Bourdonnec qui a repris le salon, rue du Jeu de Paume sous l'enseigne inchangée « NOUVEL HAIR ».

Elle exerce ce métier depuis plus de 20 ans. Après une période de coiffeuse à domicile, elle assure l'activité avec deux employées : Cécile (qui remplace Sabrina en congé de maternité et que l'on retrouvera pour l'été) et Vanessa, jeune apprentie.

Rue du Jeu de Paume - Tél. : 02.96.74.92.94.

M. Carluec

Adjoint à la communication



De gauche à droite : Vanessa, Catherine et Cécile.

Zoom

Départ en retraite de Josiane Toullic

ne agréable retraite, c'est ce que sont venus souhaiter à Josiane Toullic, ses amis, collègues, les élus, réunis autour du maire Yves Briens dans le salon d'honneur de la mairie samedi 27 février. "Une retraite bien méritée après 31 années de services des petites têtes auprès blondes et brunes", a rappelé le président de l'amicale des employés communaux, Jean- Josiane Toullic entourée de son époux, ses enfants et petits enfants, Yves Briens, Maire et Jean-François Rault, président de l'Amicale. Francois Rault. Josiane toujours évolué au sein des écoles puisqu'avant d'intégrer l'équipe comme aide maternelle en



1979, elle commençait sa carrière par des remplacements au lycée et au collège.

M. Mével

Rédacteur au Penthièvre

Quant à Josiane, les ponts ne sont pas près d'être coupés avec l'école et ses chers petits. Comme l'a rappelé le maire, "les retraités sont très appréciés dans les écoles, on les sollicite souvent pour accompagner les enfants lors des sorties". Josiane n'a pas démenti, elle a déjà répondu présente à ses collègues.

maintenant, elle pense également prendre plus de temps pour sa famille et ses loisirs.

Extrait du Penthièvre.

Départ en retraite au Centre de Secours

e caporal-chef Dominique LE LOUEDEC a rangé le casque et l'uniforme après 21 ans de service au centre de secours de Quintin.

Victime d'un grave accident en 1976, il fit le vœu de servir un jour chez les pompiers.

Et c'est le 1er janvier 1989 qu'il rejoint le centre de secours. Il devient caporal en 1994, caporal-chef en 1997 et échelier en 2005.

Malgré son humour, très présent, le jeune retraité a eu du mal à cacher son émotion et a terminé en ses mots : « J'ai pris de la hauteur en devenant échelier, et pourtant j'avais le vertige ».

B. Pérennes

Secrétaire



De gauche à droite : Gaby, son épouse, Dominique Le Louédec, Henri Dahirel, capitaine, et Yves Briens, Maire,